



© Vincent Olivier

PROJET VOLET CULTURE

## ADÉQUATE COMPAGNIE Vidéo Danse

### COMPAGNIE

La Compagnie Adéquate est une compagnie de danse contemporaine, fondée en 2010 par Lucie Augeai et David Gernez. Après un parcours d'interprètes pour des chorégraphes reconnus, ils fondent la compagnie Adéquate dans le but de créer leur propre langage chorégraphique. Basés à Poitiers, ils développent leur projet artistique à travers 11 pièces chorégraphiques de différents formats (jeune

et tout public, en intérieur et en extérieur) qu'ils diffusent localement, nationalement et internationalement. Très attaché à la sensibilisation à l'art chorégraphique, ils mènent différents projets pédagogiques d'envergure autour de leur travail.

### DISCIPLINES ARTISTIQUES DU PROJET

Danse - Cinéma - Arts visuels

### INFORMATIONS PRATIQUES

ADÉQUATE COMPAGNIE  
17 rue Albin Haller - 86000 POITIERS  
06 78 64 39 33 / 06 45 94 37 00  
administration@adequatecie.com  
www.adequatecie.com

## DÉMARCHE ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE, ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION

La compagnie souhaite embarquer les collégiens dans un projet artistique global mêlant l'initiation à une pratique artistique : la danse, à un média qu'ils connaissent et pratiquent : la vidéo. L'éducation à l'image et à ses techniques de fabrication cinématographiques sera associée à la danse. Embarquer les élèves à la découverte de deux disciplines complémentaires pour créer un objet artistique unique : un film de danse monté comme un grand plan séquence.

La danse permet d'accéder à la prise de conscience de l'espace matériel ou symbolique, de trouver un rapport nouveau au groupe, à l'autre et à soi-même, de découvrir la diversité des capacités corporelles en s'engageant dans une approche physique et sensible qui favorise l'autonomie et la créativité. En associant pratique et découverte de la danse à une initiation technique de la prise vidéo, cela permet d'emmener tout un groupe d'élèves où chacun trouvera sa place au service d'un projet commun. L'idée est que tous pratiquent tout : danse et cinéma, mais qu'ensuite au moment de la préparation et de la réalisation de la vidéo, chacun puisse trouver sa place au service du projet.

Enfin, le thème de ce film de danse est bien entendu à imaginer et à créer en collaboration avec l'équipe enseignante en fonction des besoins et des thèmes croisés, interdisciplinaires qui auront été choisis ou pressentis.

## INTERVENTION SUR 2 ANNÉES SCOLAIRES

En raison des deux disciplines choisies (danse et cinéma), le temps long permet de déployer pratique et technique, afin de fédérer les élèves autour d'un projet commun. Cela permet d'avoir un temps dédié à chaque discipline : danse en premier puis cinéma, que tous pourront expérimenter, avant d'avoir un vrai temps commun. Cela permet de favoriser l'entraide, la communication, l'esprit d'équipe. Les élèves prennent conscience de leurs qualités, ils vont vers le poste où ils se sentent le plus utile car un tournage est une petite communauté.

**À NOTER :** en cas de représentation professionnelle, des frais complémentaires (cession, billetterie, matériel ou transport...) à la charge de l'établissement sont à prévoir. Dans ce cadre, le collège peut solliciter auprès du Département une aide à la diffusion culturelle professionnelle s'il est organisateur (prendre l'attache de la Direction Culture et Tourisme, contacts et modalités sur le site du Département [lavienne86.fr/page Culture-Diffusion culturelle](http://lavienne86.fr/page/Culture-Diffusion%20culturelle)).

## RESTITUTION

Une vidéo danse sera réalisée par les élèves en collaboration avec les artistes et pourra être projetée ou diffusée.

## LIEN AVEC LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES, MATIÈRES CONCERNÉES

- Français
- Histoire
- Sport
- Musique

## NIVEAUX CONCERNÉS

5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

## INTERVENANTS

- Lucie Augeai, danseuse, chorégraphe
- David Gernez, danseur, chorégraphe
- Marie Augeai, scénariste, réalisatrice
- Robin Paule, chef opérateur et monteur

## BESOINS MATÉRIELS À FOURNIR PAR LE COLLÈGE

Salle de sport ou de motricité, salle de classe ou espace pour la captation de la vidéo.

**Pour tout renseignement sur le dispositif**

Direction Culture et Tourisme

05 49 55 66 58

[culture@departement86.fr](mailto:culture@departement86.fr)